PUBLICITÉ

LC RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Morges: la médiation, cette arme de pacification massive

La journée de la médiation, c'est samedi. Qui y a recours et comment ça fonctionne? Nous avons posé la question à Pascal et Khaoula El Idrissi Gemperli, qui interviennent lorsque le dialogue est rompu.

Morges (District) | Morges (Ville) | Vaud | Nyon (Commune)

Caroline Gebhard
16 juin 2022, 18:01

Khaoula El Idrissi Gemperli et Pascal Gemperli n'ont pas d'autres outils à part la parole, et leurs chaises de couleur! Sigfredo Haro

«On a investi dans des chaises. A part la parole, c'est le seul outil du médiateur», glisse Pascal Gemperli. Dans le petit bureau qu'il partage à Morges avec son épouse Khaoula El Idrissi Gemperli, les quatre meubles aux teintes vives sautent aux yeux. Bleu, rouge, vert, jaune: il ne reste plus qu'à choisir.

Avant de s'asseoir, on pose quand même la question: est-ce que la couleur pour laquelle on va opter dit quelque chose de notre état d'esprit? «Peut-être de l'humeur, ça n'a pas été étudié», sourit Pascal Gemperli. La «constellation des chaises», en revanche, est révélatrice. Le médié – le petit nom donné aux clients – va-t-il prendre place près de la porte, va-t-il s'ouvrir à l'échange en se positionnant en direction de son interlocuteur ou plutôt s'en détourner?

"Le médiateur, c'est un facilitateur du flux d'informations et d'émotions."

PASCAL GEMPERLI, MÉDIATEUR À MORGES

Pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité, Pascal et Khaoula El Idrissi Gemperli travaillent de préférence sans table, en cercle, et autour d'une boisson chaude. Un détail qui n'a l'air de rien, et

pourtant. Lorsque l'on pousse leur porte, c'est pour tenter de trouver une issue à une situation problématique en dehors du cadre rigide d'une salle d'audience, par exemple. «Quand je présente la médiation, je dis toujours: venez chez nous, on est tranquille avec un café», note Pascal Gemperli.

Voilà donc les médiés installés. Ils peuvent être deux, trois, ou une quinzaine. Et ils ont besoin d'aide pour renouer le dialogue. «Le médiateur, c'est un facilitateur du flux d'informations et d'émotions», résume Pascal Gemperli.

Une démarche volontaire

Mais qui vient à eux? Un peu tout le monde. Des couples en rupture, des voisins fâchés, des parents qui n'arrivent plus à interagir avec leur enfant, des collègues divisés. A l'origine, il y a toujours un désaccord. Parfois trois fois rien, comme une brouille avec le propriétaire d'à côté concernant la hauteur d'une haie. Avec le temps, le conflit s'est installé.

Mais il y a encore une lueur d'espoir. «Une bonne partie du succès de la médiation réside déjà dans le fait de venir aux séances, indique Pascal Gemperli. C'est un signal que l'on veut la paix.» Le processus, d'ailleurs, s'inscrit sur une base volontaire, même s'il est parfois proposé par un tribunal dans le cadre d'une procédure juridique.

Au-delà du compromis

Et comment fait-on pour rapprocher tout ce petit monde? «On creuse pour que l'un arrive à se mettre à la place de l'autre, et inversement», éclaire Khaoula El Idrissi Gemperli. L'idée, c'est que chacun fasse un pas en direction de l'autre pour tenter de comprendre ses besoins.

Prenons le cas de deux enfants qui se disputeraient une orange. «Si on la coupe en deux, c'est un compromis», souligne Pascal Gemperli. En guidant les petits chicaneurs, le médiateur va les

aider à exprimer leur intérêt profond à s'emparer du fruit. Au final, il s'avère que le premier souhaite boire le jus, alors que le second veut le zeste pour faire un gâteau: «A partir de là, cela devient compatible.»

Pas de solution toute faite

C'est là la différence avec les séances de conciliation que mènent les juges ou les préfets. «La conciliation est plus directive, elle pousse pour arriver à une solution», relève-t-il. Et elle est plus expéditive. Une heure environ, contre une moyenne de quatre rencontres étalées sur plusieurs semaines pour la médiation.

Alors que le magistrat tranche, le médiateur aiguille: «On ne propose rien, la solution doit toujours venir des parties.»

En sortant d'une stricte logique de revendication, les médiés s'épargnent d'interminables procédures juridiques. Certains évitent carrément la case tribunal, alors que d'autres s'en éloignent temporairement pour tenter d'aplanir les choses et conclure une convention, qui est ensuite intégrée dans un jugement.

"Il faut un certain degré de souffrance pour faire appel à un professionnel externe et raconter ses soucis, que ce soit professionnel ou privé."

PASCAL GEMPERLI, MÉDIATEUR À MORGES

On l'aura compris, on n'en ressort pas forcément bons amis, mais un peu plus légers. Un divorce réussi plutôt qu'une bataille rangée, c'est parfois aussi cela, la médiation. Et c'est une forme de réussite. Selon une enquête menée par Médiation Suisse en 2014, 70% des cas, tous domaines confondus, se soldent par un accord, qu'il soit écrit ou non.

Le souci, c'est que les clients réagissent souvent trop tardivement: «Globalement, ils nous sollicitent quand cela ne va plus. Il faut un certain degré de souffrance pour faire appel à un professionnel externe et raconter ses soucis, que ce soit professionnel ou privé», commente Pascal Gemperli.

Des conflits qui coûtent cher aux entreprises

Or il faudrait éviter l'escalade. Une étude a montré que dans les PME allemandes comptant jusqu'à 100 employés, les coûts des conflits en entreprise se chiffrent entre 100 000 et 600 000 euros par année et par entreprise. Nul besoin d'une crise pour mesurer cet impact: «Si on est en désaccord avec quelqu'un, on communique moins et on perd en productivité», insiste-t-il.

Une recherche de l'assureur Swica est tout aussi révélatrice: elle montre que 57% des arrêts maladie d'origine psychique sont déclenchés par des conflits sur le lieu de travail. Et tout cela a un prix, humain comme financier.

Il arrive évidemment que la médiation n'aboutisse pas, mais tout n'est pas perdu pour autant. «Si les personnes arrivent à s'ouvrir, c'est déjà un pas de fait, même si on n'arrive pas à un accord», conclut le Morgien.

UNE JOURNÉE POUR EN PARLER

La Plateforme vaudoise pour la promotion de la médiation a pour mission de promouvoir l'accès à la médiation dans le canton. Elle regroupe des professionnels du domaine, organisés en groupes de travail. Il en existe actuellement quatre: le premier s'adresse aux familles, le deuxième aux entreprises, le troisième aux seniors, alors que le dernier a pour mission de sensibiliser les institutions étatiques. A l'occasion de la Journée de la médiation, qui a lieu ce samedi, l'entité tiendra des stands sur les marchés de plusieurs villes vaudoises en coopération avec Payot dont Morges, Nyon, Lausanne, Montreux et Yverdon. Une séance de dédicaces avec Brigitte Kehrer, auteure de «La médiation: un nouveau projet de

société?», et Laurent Hirsch, directeur de publication de l'ouvrage «Arbitrage, médiation et autres modes pour résoudre les conflits autrement», est prévue à Morges.

Soyez le premier à commenter

La Matinale

NEWSLETTER

Recevez, chaque matin, la newsletter de la rédaction

Votre adresse mail

En validant le formulaire, vous acceptez nos conditions générales et notre politique de confidentialité.

À lire aussi

La nouvelle Usine à gaz va vivre sa première saison «normale»

par Robin Jaques

Le tchoukball sera en fête du côté du Cossy

par Romain Bory

Morges: retour forcé de la récup à la déchetterie

par Anne Devaux

À propos

Abonnements

Retrouvez La Côte

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Un média du groupe

© La Côte 2021 ▪ Développement iomedia